

La CCI de région Hauts-de-France a lancé entre le 05 et le 12 mai son 3^{ème} baromètre sur l'impact du coronavirus auprès de 22 000 entreprises de la région. **369 dirigeants ont répondu à cette enquête** sur le territoire de l'Artois. Cette enquête permet de mesurer l'impact économique du covid19, de mieux évaluer la mise en œuvre du déconfinement et les besoins des entreprises.

SITUATION ECONOMIQUE A L'HEURE DU DECONFINEMENT

96% des répondants indiquent être impactés par la crise du coronavirus... c'est donc toute l'économie et tous les secteurs du territoire qui sont concernés.

63% des entreprises sont aujourd'hui fermées soit parce qu'elles y sont contraintes ou qu'elles ont pris la décision de fermer.

Depuis le début de la crise, **le chiffre d'affaire est en recul de 51%** en moyenne (pour rappel le recul du chiffre d'affaires était de 46% lors de la précédente enquête réalisée fin mars). On observe des différences selon les secteurs :

Secteurs	Recul du chiffre d'affaires
Industrie	-38%
BTP	-45%
Services aux entreprises	-49%
Services aux particuliers	--60%
Commerce de détail	-52%
Hôtels-restaurants	-59%
Transport-logistique	Nombre de réponses non significatif
Commerce interentreprises	Nombre de réponses non significatif

51% des entreprises de l'Artois rencontrent des difficultés de trésorerie (identique à la précédente enquête).

Le chômage partiel est la mesure la plus utilisée par les entreprises, 50% des dirigeants ont recours à ce dispositif. Par ailleurs dans ce contexte de confinement, **24% des entreprises ont mis en place le télétravail pour leurs salariés.**

QUELLES PERSPECTIVES APRES LE CONFINEMENT ?

Pour 29% des dirigeants il faudra entre 6 et 12 mois pour un retour à une activité normale d'avant crise. Toutefois pour certains secteurs fortement impactés il leur faudra davantage de temps pour retrouver le niveau d'activité d'avant crise, c'est notamment le cas **de l'hôtellerie et de la restauration qui prévoit une année pour pouvoir retrouver un niveau d'activité habituel...**

45% des dirigeants indiquent avoir repris totalement leur activité lors du déconfinement et 33% la reprendront partiellement. Ce chiffre montre la réelle volonté des chefs d'entreprise de redémarrer au plus vite leur activité afin de limiter les dégâts déjà importants pour beaucoup d'entre eux...

Pour favoriser durablement la reprise de leur activité les dirigeants souhaitent notamment pouvoir bénéficier d'une exonération totale des charges (80%) et du maintien du dispositif du chômage partiel (60%).

Le déconfinement reste toutefois synonyme de télétravail pour de nombreuses entreprises, **40% des dirigeants envisagent de maintenir tout ou partie de leurs salariés en télétravail pendant cette période.**

Au-delà du télétravail, les chefs d'entreprise veulent faciliter les déplacements de leurs salariés en adaptant leurs horaires de travail (62% souhaitent mettre en place cette mesure).

64% des dirigeants indiquent vouloir poursuivre le recours au chômage partiel.

Concernant l'emploi, 16% des dirigeants envisagent de licencier notamment dans l'hôtellerie-restauration (50%).